



Commune de MITTELSCHAEFFOLSHEIM

PLAN LOCAL d'URBANISME

Liste des servitudes d'utilité publique



Document approuvé par délibération du
Conseil Municipal en date du 7 juin 2013



*le maire,
Joseph KAUF*

	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS		II				
Energie		IIA				
Electricité et Gaz						
	14	IIAa1 Electricité	<p>Périmètres de servitude autour d'une ligne aérienne d'électricité et d'une canalisation de gaz (électricité)</p> <p><u>Lignes électriques exploitées par RTE EDF :</u></p> <p>- ligne à double terre 63 kv BRUMATH-REICHSTETT et hors tension GRAFFENSTADEN-MOMMENHEIM</p> <p><u>Lignes électriques exploitées par Electricité de Strasbourg :</u></p> <p>- ligne 63 kv BRUMATH -- REICHSTETT (C316)</p>	<p>Article 12 et 12 bis de la loi du 15 juin 1906 modifiée</p> <p>Article 298 de la loi de finances du 13 juillet 1925</p> <p>Article 35 de la loi n° 46.628 du 8 avril 1946 modifiée</p> <p>Article 25 du décret n° 64.481 du 23 janvier 1964</p>		<p>Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL ex DRIRE)</p> <p>2, route d'Oberhausbergen B.P. 81005/F 67070 STRASBOURG Cedex</p> <p>RTE EDF Transport SA GET Alsace 12, avenue de Hollande 68110 ILLZACH</p> <p>Electricité de Strasbourg 26, boulevard du Président Wilson 67953 STRASBOURG Cedex 9</p>

	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
Communications		IID				
Réseau routier		IIDd				
	EL7	IIDd3a	Servitudes attachées à l'alignement des voies nationales, départementales ou communales C.D. 226 C.D. 30	Décret n°62.1245 du 20 octobre 1962 Code de la voirie routière Articles L 112-1 à L 112-7	Décision du 16 juillet 1902 Décision du 16 juillet 1902	Conseil Général du Bas-Rhin Services des Routes Hôtel du Département Place du Quartier Blanc 67954 STRASBOURG Cedex 9
Circulation aérienne		IIDe				
	T7	IIDe4	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement <u>(Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières applicables à tous les P.O.S. sauf si les dispositions de la servitude IIDe1 sont plus restrictives)</u>	Code de l'Aviation Civile Articles R.244-1 et D 244-1 à D 244-4		Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin Service Logement, Construction Durable Rénovation Urbaine Unité Ingénierie aéroportuaire 14, rue du Maréchal Juin BP 61003 67070 STRASBOURG Cedex
Télécommunications		IIE				
	PT2	IIE2	Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles Liaison hertzienne STRASBOURG – WINGERSHEIM : (Tronçon OBERHAUSBERGEN – WINGERSHEIM) - zone spéciale de dégagement (couloir de 100 mètres de large)	Code des Postes et des communications électroniques Articles L.54 à L.56-1 Articles R.21 à R.26-1	Décret du 9 janvier 1989	FRANCE TELECOM Unité de Pilotage Réseaux Nord-Est 26, avenue de Stalingrad 21000 DIJON Tél.: 03.80.72.80.57

NON SOUMIS A SERVITUDES :

- ligne 20 kv Brumath -- Truchtersheim (B674)